

## MALADRERIES REPERTORIEES

*Situées dans la Région de Château-Thierry*

Blesmes - Brasles - Charly - Château-Thierry - Chézy-en-Orxois - Chézy-sur-Marne - Chierry - Condé-en-Brie - Crémancy - Essises - Essômes - Étampes - Fère-en-Tardenois - Gandelu - Marizy-Sainte-Geneviève - Montfaucon - Montlevon - Neuilly-Saint-Front - Nogentel - Pargny-la-Dhuys - Seringes-et-Nesles - Montmirail - Tréloup - La Ferté-Milon - Oulchy-le-Château.

*Rattachées à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry*

Chéry-Chartreuve - Cohan - Cuiry-House - Dormans - Lhuys - Mont-Notre-Dame - Verneuil.

MM. Henri DUMON et André LEFEBVRE

---

## LES LEPROSERIES

### DANS L'ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

La lèpre, maladie occasionnée par la mauvaise nourriture, la malpropreté des personnes et l'insalubrité des logements, sévissait aux Xème, XIème, XIIème, XIIIème, XIVème et XVème siècles. Les Croisades contribuèrent à lui donner un grand développement.

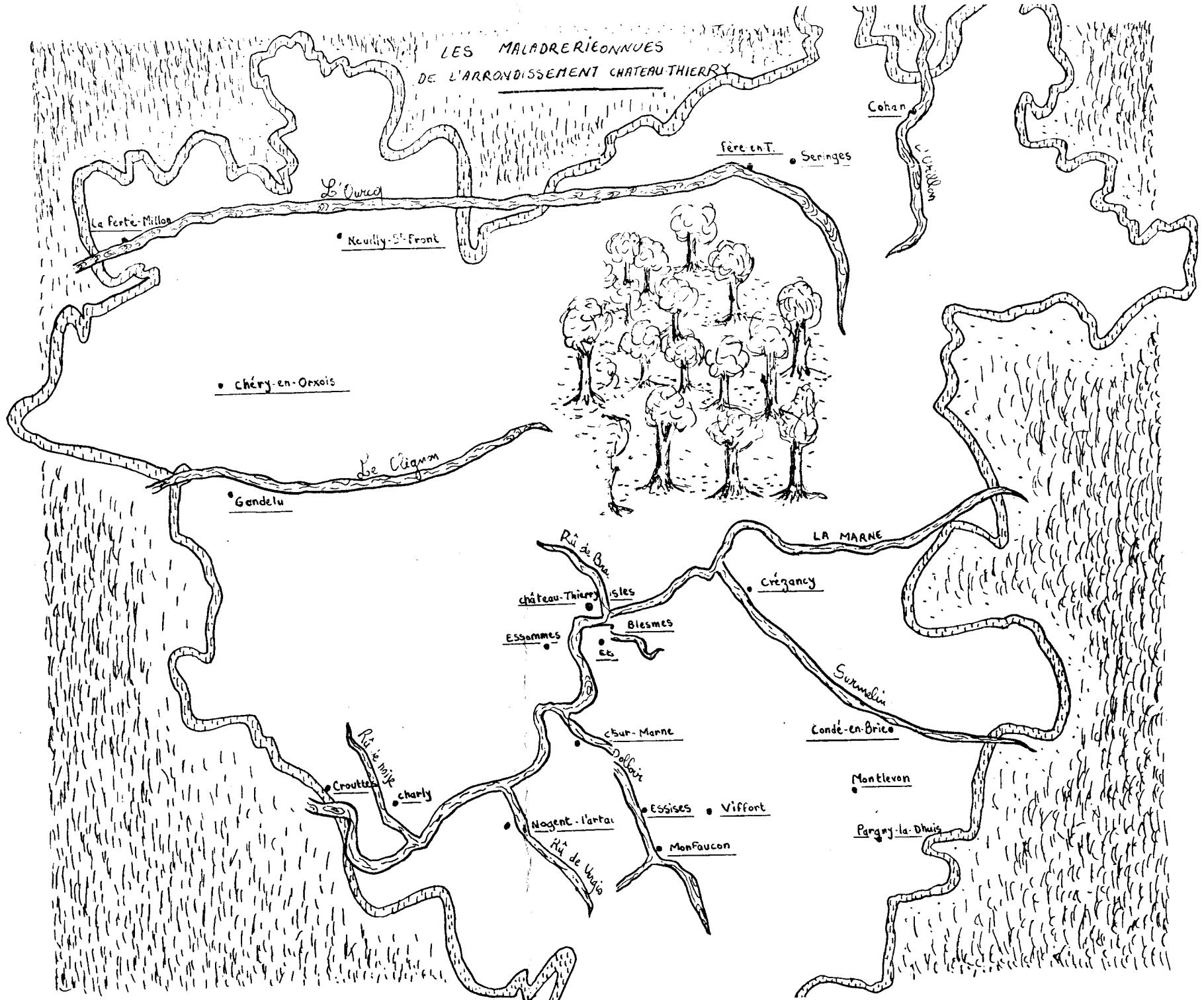
Les lépreux furent d'abord soignés dans les hôpitaux, mais comme leur maladie était très contagieuse, on fut contraint de les isoler à quelque distance des villages, dans des endroits déserts qu'on nomma closeaux, léproseries, ladreries ou maladreries.

Les maladreries ne se soutinrent d'abord que par des aumônes ou des taxes fixées par le roi. Plus tard, elles acquirent par dons des fermes, des terres, des dîmes, des rentes en grain ou en argent. Les lépreux étaient exempts de tout impôt et, à leur mort, la léproserie héritait de leurs biens.

La maladrerie était administrée par un maître et par des Frères auxquels succédèrent des administrateurs quand leurs biens se furent accrus.

Les mesures rigoureuses prises pour empêcher la propagation de la lèpre firent disparaître presque complètement cette terrible maladie au XVIIème siècle ; les maladreries dépérirent et c'est par suite de leur inutilité que, sous Louis XIV, tous ces petits hospices et leurs revenus furent annexés aux Hôtels-Dieu les plus voisins, qui ne furent conservés que dans les villes ou les localités ayant assez d'importance pour soutenir ces établissements.

Les léproseries étaient si nombreuses qu'il n'y avait presque pas de village qui n'en possédât une, et quelquefois plusieurs. Pour donner une idée de la quantité de celles qui subsistaient au XVIIème siècle,



il suffit de signaler que vingt et une d'entre elles furent réunies à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry à la suite de l'ordonnance royale de 1654, mais seulement plus de quarante années plus tard, en 1695-1696-1698, sous la condition imposée à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry de recevoir les pauvres malades des lieux où elles étaient situées.

Toutes les constructions de ces maladreries ont été détruites. Les renseignements sur la plupart d'entre elles, sur leur fonctionnement et même sur leur existence réelle, dont le souvenir seul a été conservé par la dénomination d'un lieu-dit dans les champs ou dans les bois, sont quasi inexistant sur le plan local.

C'est donc bien peu de chose que les quelques détails ci-après.

#### *Canton de Château-Thierry*

##### *CHATEAU-THIERRY « Hospice de la Charité »*

Il était situé à la sortie Nord-Est de Château-Thierry à proximité de la route Nationale N° 367 de Château-Thierry à Fère-en-Tardenois.

Il se trouvait entre les deux chemins de Soissons qui venaient se rejoindre dans le Faubourg de la Barre. La beauté du site, la pureté de l'air, l'agrément de la vue, qui se prolonge dans les détours des montagnes, l'abondance des eaux, la proximité de la ville et le voisinage des routes, voilà sans doute « ce qui a fait choisir ce lieu préférablement à tout autre ». (1).

« Il fut créé au XIIème siècle par les habitants de Château-Thierry, pour recevoir ceux des leurs attaqués par la lèpre. Ils fournirent un terrain et une maison. » (1)

« Par lettres patentes du mois de février 1326 le roi Charles le Bel reconnaît que la maladrerie appartient aux habitants de Château-Thierry. » (2)

« En 1195, Aliénor, comtesse de Vermandois, lui avait fait donation de 5 muids de froment. » (1)

« A peu près détruit au commencement du XIIIème siècle, il fut rétabli par Blanche, Comtesse de Troyes, qui en 1214 permit aux Frères de cet hôpital de quêter par la ville pour subvenir à ses besoins » (1)

« Thibault, Comte de Champagne et de Brie en 1231, autorise les habitants de Château-Thierry de léguer leurs robes et leur lit, ainsi que le tiers de leur mobilier (1), aux deux communautés religieuses et à la léproserie alors existantes dans la ville.

« Il a affecté à cette maison commencée, comme toutes les autres par des aumônes manuelles, et des contributions volontaires, un revenu annuel de vingt deux setiers et mines de blé, à prendre sur le bailliage et le minage de Château-Thierry et quatre livres de Rentes ».

---

(1) Histoire de Château-Thierry par l'Abbé Poquet.

(2) Annales du Diocèse de Soissons par l'Abbé Pécheur.

« A cette époque là, la léproserie de Château-Thierry était, sans contredit la plus riche et la mieux organisée, elle avait une chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste, et un chapelain ». Il ne faut pas croire cependant que le nombre des lépreux ait été bien grand dans notre contrée. La maladrerie de Château-Thierry n'entretenait habituellement que deux lépreux. Le revenu des autres léproseries était si peu de chose qu'il fallu le revenu de trois ou quatre de ces hospices pour nourrir un malade pendant une année. C'était donc plutôt à une sage précaution qu'à une constante nécessité qu'on était redévable de ces ladreries commencées par la bienfaisance chrétienne et perfectionnée par le génie religieux.

Tout à côté de la léproserie au Faubourg de la Barre existait un petit hôpital établi, en 1213, pour recevoir des pauvres, par le chapelain de St Thibault, dans une maison isolée lui appartenant. Par la suite cette fondation devait devenir le Couvent de La Barre.

Avec le temps cette léproserie est devenue un hôpital, puis une maison d'arrêt au XVIIIème siècle et enfin un hospice de veillards, qui porte le nom de « Charité ».

. . .

### *BLESMES et CHIERRY*

Il existait à Blesmes, à la limite de Chierry, une maladrerie à cheval sur le ru de Chierry, le long de la route d'Allemagne.

Elle était située à 500 mètres à l'est de Chierry et à 1 Km à l'ouest de Blesmes. Le village de Blesmes appartenait autrefois à l'Abbaye de Chézy-sur-Marne, de même que les deux moulins de Chierry. (1)

C'est actuellement une pépinière et un jardin botanique.

« L'an mil sept cent soixante dix » le six septembre, et arrêté le huit janvier mil sept cent soixante et onze à la requête de Dame Elizabeth Charlotte de Nonant, abbesse de l'Abbaye royale de St Jean de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry,

Nous, Louis Antoine Didier, arpenteur royal et de la maîtrise particulière des Eaux et Forêts de Crécy, résidant à Germigny l'Evêque, certifions nous être transporté sur les terroirs de Blesmes et Chierry à l'effet de faire le mesurage des terres et prez dépendant de la maladrerie des dits lieux appartenant à l'Hôtel-Dieu, au moyen de la réunion qui a été faite de la dite maladrerie à ses domaines le vingt trois janvier mil six cent quatre vingt quinze, où étant, nous y avons procédé, en présence et sur l'indication du Sieur Antoine Porel, fermier actuel des dits héritages et relativement aux terres du dit Hôtel-Dieu qui est un extrait des titres de la dite Maladrerie, fait par ordre de Messieurs les Conseillers auditeurs des comptes de Paris, les douze et treize août mil six cent quatre vingt dix neuf, ainsi qu'il suit. (2)

(1) Dictionnaire topographique de l'Aisne de Melleville (Rubrique Blesmes et Chierry).

(2) Extrait du Cadastre des biens de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry de 1770. Cadastre dressé par Louis Antoine Didier, Arpenteur royal.

Premièrement, au lieu-dit, la maladrerie, terroir de Blesmes, un arpent, quatre vingt deux perches de terre en mesurant jusqu'à pieds de distance des arbres, qui sont plantés, le long de la route d'Allemagne.

#### *Récapitulation des Biens*

1) Maladrerie des terres (Blesmes) 1 arp 82 per

2) Au Moulin des Prez (Chierry) 85 p

Totalité des biens de la Maladrerie 4 a 52 p 1/3

Quantités à la mesure de 22 pieds qui est celle du lieu. (1)

#### *Ferme du « Mont de Blesmes »*

Il existe à Blesmes, au « Mont de Blesmes », une ferme située à 1 Km au Sud du village, à 700 mètres de la ferme de la Toiterie.

Dans les archives de l'Hôtel-Dieu, cette ferme était inventoriée en dehors des biens de la maladrerie de Blesmes et devait provenir d'un autre héritage que de la réunion des maladreries à l'Hôtel-Dieu.

Sa superficie était de 199 ares, 35 per. 7/10 à la mesure de 22 pieds, d'après le mesurage de Louis Antoine Didier datant de 1770.

Certains, pourtant, la considèrent comme une maladrerie.

Souliac Boileau écrit en 1865 :

« C'est actuellement une ferme de 110 hectares assise sur un plateau élevé, dans un enfoncement assez sensible, à la naissance d'un ravin qui longe le Bois Pierre et le hameau des Evaux. Près de la ferme, au couchant, à 100 mètres se trouve une source abondante et limpide rejetant ses eaux dans le ravin.

Une partie des bâtiments d'exploitation utilisent des restes de la maladrerie. La chapelle de la maladrerie existe encore, c'est une espèce de petite chambre au premier étage, faisant corps, au nord, avec la maison d'habitation. La chapelle comme on le voit ne présente qu'une pièce carrée oblongue, éclairée par deux petites fenêtres qui étaient autrefois cintrées, aujourd'hui simplement carrées. Dans l'intérieur on y remarque une inscription, à la gauche en rentrant, écrite sur le mur, ainsi conçue. (2)

Cette chapelle a été bâtie à l'honneur  
de la passion de Notre Seigneur et bénite  
par Mgr Argenlieu grand vicaire.  
de Soissons, le siège vacant, assisté  
de Monsieur de Champrépar curé  
d'Etampes et Mr d'Augvy chapelain  
de l'Hôtel-Dieu en l'année mil six  
cens nonante en présence de  
Madame de l'Hôtel d'Dieu et trois  
religieuses  
de sa communauté.

(1) Extrait du cadastre des Biens de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

(2) Notes de M. Souliac Boileau - Archives de la Société Historique de Château-Thierry.

Dans l'un des côtés, à droite de l'inscription, on avait figuré des armes qui ont été en partie effacées, sans doute celles du fondateur.

Au midi près de l'entrée de la ferme, se trouve un emplacement de bâtiments détruits, faisant partie de la maladrerie.

Bâtiments devenus inutiles ou tombés en ruine avant ou après la réunion à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. On y rencontre encore des fondations, sur toute cette plate-forme accidentée, construction en pierres de meulière avec mortier de chaux ; parmi celles, éparses, il s'en trouve de taillées ». (1)

..

### BRASLES

A l'entrée du Bois de Barbillon, auprès du ru de la Maladrerie, dans une clairière, à une distance d'environ 1800 mètres de Brasles, existe une maison qui porte le nom de « Maladrerie ».

« C'était autrefois un hôpital recevant des personnes atteintes de « ladrerie ». De cet hôpital, il ne reste qu'une mesure ». (2)

Cette mesure a été aménagée, et sert aujourd'hui d'habitation au garde-chasse du Bois de Barbillon.

Il est vraisemblable que ce petit hôpital a été construit à l'emplacement d'une ancienne maladrerie. Ce lieu figure sur la carte imprimée de Cassini.

La consistance de l'immeuble laisse supposer qu'il a été utilisé comme hôpital.

En effet, si la façade est assez récente, les pièces arrière, au nombre de 8, ont des murs beaucoup plus anciens et très épais. Les dimensions de ces pièces sont identiques, et chacune est pourvue d'une cheminée.

« A environ 600 mètres au nord, au lieu-dit « Courcenon », on a découvert, au siècle dernier, de nombreuses sépultures anciennes que la rumeur publique attribue à la Maladrerie ». (1)

..

### ESSOMES-sur-MARNE

La maladrerie d'Essômes était située à Aulnoy, à 1500 mètres au sud du village entre l'ancienne route de Charly et la route nationale actuelle, tout à côté de l'ancienne gare des chemins de fer départementaux.

(1) Notes de M. Souliac Boileau - Archives de la Société Historique de Château-Thierry.

(2) Archives historiques de la commune de Brasles.

taux, transformée en pressoir coopératif. De cette maladrerie il ne reste qu'un lieu-dit au cadastre ainsi que le nom d'un petit chemin rural : « chemin dit de la Maladrerie ».

« Elle se trouvait dans la censive des abbés de St Marc » (1)  
Il y avait une chapelle à proximité.

Propriétés de la Maladrerie d'Essômes :

Article du Mesurage	Nom des cantons	Quantités à la mesure de 22 pieds	Quantités suivant Bail de 1784
1	Au pré de Sauville Terre	1a 23 p 3/4	1.25
2	Au-dessous de la Maladrerie ou le champs Arnaud	2a 86p 3/4	
2	En savarts et ravines	54p	4.00
2	Dans la même pièce à la lettre A 40 perches de terre donnée à M. Legros moyennant huit livres de redevances annuelles		
3	Au mont d'Aulnois terre	2a 50p	2.50
4	Au pré Sauville 25 perches de terre	25p	25
	Total	7a, 80p	8,00

(2)

Sous toute réserve nous croyons devoir signaler que : Les personnes âgées racontent que leurs aïeux faisaient mention qu'en ce lieu existait une construction comportant en son milieu, une ouverture carrée communiquant avec un sous-sol. Par cette ouverture on faisait parvenir la nourriture et la boisson aux lépreux qui étaient en dessous.

ETAMPES - NOGENTEL - NESLES-la-MONTAGNE

La maladrerie se trouvait à la limite des trois communes, au lieu-dit « le Luxembourg » sur la route de Château-Thierry à Montmirail d'une part, et de Nogentel à Château-Thierry d'autre part.

(1) Le protestantisme en Brie et Basse-Champagne de Brie.

(2) Extrait du mesurage de Didier, Arpenteur royal, Archives de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

Elle était à 1200 mètres au Nord-est de Nogentel, à 1500 mètres au sud-ouest d'Estampes, à 1800 mètres au nord de Nesles-la-Montagne, en bordure du ru de Nesles. On ne sait rien de sa fondation ; par contre, nous savons qu'elle a appartenu, tout au moins un certain temps, à une seigneurie protestante.

« Dans le nombre des Lazarets fusionnés par les arrêts royaux de Louis XIV rattachant un certain nombre de maladreries à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry (1) deux appartenaient quelques années auparavant à des seigneurs protestants. Telles, celles de Nogentel, Verneuil (dans la Marne) et avant la St Barthélemy, Montlevon et Montfaucon ». (2)

Les Archives de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, nous ont permis de la situer et d'en donner les dimensions.

Sa surface était de :

Lot numéro 15 Au terroir de Nogentel lieudit « la Maladrerie » - terre 2 arpents 47 perches et demie (3).

..

#### *Canton de Charly-sur-Marne*

#### CHARLY-sur-MARNE

La maladrerie de Charly semble avoir été fondée par l'abbaye de Notre-Dame de Soissons vers le XIIème siècle.

« Elle se trouvait dans la rue qui s'appelle encore, rue de l'Hôtel-Dieu. Outre la maison, elle comportait deux arpents, seize perches de terre comme l'indique la déclaration suivante de Louis Jacques Marchands ». (4)

« La maladrerie de Charly fut rattachée à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry par arrêté du 21 janvier 1695, confirmé par celui du 18 juin 1698 ». (5)

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'une ancienne « ladrerie » mais d'un Hôtel-Dieu du fait de son emplacement au milieu de l'agglomération de Charly. La vraie « ladrerie » de Charly doit être celle de Champ Ruche.

(1) Archives Nationales, ordonnances de Louis XIV du 11 novembre 1697 au 20 septembre 1698.

(2) Le protestantisme en Brie et Basse-Champagne par Briet.

(3) Extrait du Cadastre de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

(4) Histoire de Charly par le Docteur A. Corlieu.

(5) Archives nationales - Ordonnances de Louis XIV.

..

## CROUTTES

Il existait à Croulettes une maladrerie, au lieu-dit « Champ Ruche » à 1 km au nord-est du village dans un petit hameau, de 4 à 5 maisons.

« Elle était située à proximité du chemin allant de La Ferté-sous-Jouarre à Charly.

Elle comprenait quatre groupes de constructions séparés l'un de l'autre d'environ une centaine de mètres. La principale, sinon la plus importante, était constituée d'une chapelle et des bâtiments servant au logement des religieuses, et entourant une cour dallée de larges pierres calcaires. » (3)

La petite agglomération a maintenant complètement disparu. Il ne reste que les vestiges d'une plâtrière abandonnée.

« Champ Ruche » a eu jadis une petite maladrerie, maison hospitalière où l'on recevait quelques pauvres passants. Cette petite maladrerie a été supprimée en 1695 et ses biens et revenus ont été transférés à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry en même temps que ceux de l'Hôtel-Dieu de Charly » (4).

« Il y avait aussi à « Champ Ruche » une chapelle qui avait pour collateur le Prieur curé de Charly. C'était un bénéfice séculier » (5)

On peut penser que cette maladrerie, comme celle de Charly, dépendait de Notre-Dame de Soissons.

Ces biens étaient de 56 arp. 13 per 7/10. (6)

. . .

## ETUDE SUR LA MALADRERIE DE CHAMP RUCHE (*Suite*)

(*Commune de Croulettes*)

Isolée sur le plateau anciennement très boisé, à proximité d'un chemin allant de La Ferté-sous-Jouarre à Charly par Méry-sur-Marne, le Limon et La Grurie, la Maladrerie comprenait quatre groupes de constructions séparés l'un de l'autre d'environ une centaine de mètres. La principale, sinon la plus importante comprenait une chapelle et des bâtiments servant au logement de religieuses et entourant une cour dallée de larges pierres calcaires. En ruine depuis très longtemps et les matériaux dispersés, il fut nivelé il y a une cinquantaine d'années pour la plantation d'une vigne, l'endroit étant un des meilleurs pour la qualité du vin sur le vignoble de Croulettes. Il y fut retrouvé alors les traces des âtres et de la cour, sans qu'il fut noté leur emplacement exact. Le terrain est encore parsemé de nombreux morceaux de car-

(3) Etude de M. Devron sur la Maladrerie de Champ Ruche.

(4) Géographie du canton de Charly par A. Corlieu.

(5) Histoire (manuscrit) de Charly par le Docteur Corlieu - Bibliothèque municipale de Château-Thierry.

(6) Extrait des archives de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

reaux de sol en terre rouge, de tuiles de pays ; j'ai même trouvé des éclats de poterie en terre blanche vernissée de couleur verte intérieurement. Cette chapelle, primitivement desservie par le curé de Drachy devait encore exister au XVIIème siècle puisqu'elle avait à cette époque pour collateur le Prieur-curé de Charly.

Une autre construction qui a servi en dernier lieu de plâtrière et de ferme est en ruine, mais encore visible (voir plan de 1900), comprenant deux corps de bâtiments, l'un d'habitation jusqu'à ses derniers occupants Monsieur et Madame Turenne DRIOT, l'autre d'écurie, d'étable, de bergerie et de grange. Le premier comporte au rez-de-chaussée une grande pièce commune avec grande cheminée (plaqué disparue), un four à pain et des petites pièces de service et une petite cave voûtée enterrée. Il existe plusieurs chambres au premier étage dont une dans une tourelle extérieure. L'autre bâtiment servait aussi de logement, car des transformations sont visibles sur les murs. De nombreuses fenêtres ont été obstruées, des murs surélevés à une époque qu'il est difficile d'évaluer. Près de ce groupe de maisons existait une mare à niveau constant, la seule avec une eau non-calcaire à cet endroit, très bonne pour le lavage du linge. Elle aurait tari au moment des bombardements de Nanteuil-sur-Marne de 1944 qui se répercutaient jusque là. Je crois plutôt que ce sont les éboulements des carrières de plâtre qui l'auraient détournée.

Un troisième bâtiment isolé, tout simple, transformé aujourd'hui en grange (non entretenue) était autrefois un cabaret fréquenté par les visiteurs de la Maladrerie et les rouliers empruntant ce chemin plus sûr que la grande route de la vallée. Encore ouvert au XIXème siècle, les marchands allant au marché de Charly s'y arrêtaient très souvent.

Le quatrième groupe de bâtiments, plus retiré que les autres se trouvait à proximité du cabaret dans le bois situé sur le versant de Villiers-sur-Marne près d'une source, a aussi l'eau sans calcaire, excellente pour la cuisson des légumes et la lessive. Les plâtriers de Crouttes allaient y puiser leur provision d'eau potable jusqu'à la fermeture des exploitations vers 1930. Je n'ai pu retrouver cette source qui serait envahie par la végétation.

Le Cadastre tient encore en compte de l'histoire de la Maladrerie puisqu'on peut lire les lieux-dits suivants : les terres de l'Hôtel-Dieu, la Chapelle de Champ Ruche et la fontaine de la Maladrerie.

Nanteuil-sur-Marne, Mars 1970.

René DEVRON

. . .

#### CHEZY L'ABBAYE

La Maladrerie de Chézy l'Abbaye se trouvait au nord du village de Chézy, à 200 mètres environ de l'endroit où se situait l'ancienne porte de l'enceinte fortifiée. Elle était sur le chemin de l'Abbaye, non loin de la petite rivière le « Dolloir ».

« Elle appartenait au Roi de France qui en avait donné l'administration à l'Abbaye royale de St Pierre de Chézy. » (1)

Nous connaissons :

- a) l'inventaire des biens de la Maladrerie en 1621 (1),
- b) le résultat de l'adjudication du fermage en 1674 (1)
- c) l'inventaire des biens en 1782 (2).

Dans ce dernier inventaire, le lot numéro 9 indique :

A la Maladrerie - Terre 5 ap. 01 per.

Le total des biens était de 34 a 51 per 1/2 .

. . .

### ESSISES

« A 1500 mètres au sud-ouest d'Essises en un lieu-dit « La Fontaine Cornet » ou « Cour St André » existait une maladrerie dépendant de la Commanderie des Templiers de Viffort ».

« En l'an de grâce 1211, une noble dame, la Comtesse Meuhude, veuve de Gillons de Chalons, fit don de sa terre d'Essises aux Templiers qui établirent des maladreries destinées à servir d'asile, à des lépreux, si nombreux à l'époque. (3)

La cour St André devait être le lieu où l'on parquait les lépreux afin d'éviter la contagion. A quelques pas de cet asile, dans un pré tenant au petit bois descendant vers « le Point du Jour » se trouvait l'endroit réservé aux morts ». (3)

L'auteur indique par ailleurs.

« Passant devant l'église sans nous arrêter, par la grande porte, nous allons pénétrer dans la partie haute du village où les Templiers, dans un vaste enclos avaient établi une maladrerie... »

Il reste peu de choses de cette époque. Dans une cave on voit l'entrée obstruée de souterrains, dont un communiquait avec la cour St André, où, ainsi qu'il a été dit, étaient soignés les lépreux. »

Une vieille construction délabrée aurait servi d'hôpital aux non-contagieux. (3)

« Cette maladrerie fut rattachée à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry en 1695 ». (4)

(1) Notes Manuscrites de M. A. Corlieu dans « L'Histoire de Chézy », de l'Abbé Poquet aux archives de la Société Historique de Château-Thierry.

(2) Extrait du Cadastre de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

(3) La vallée du Dolloir, par Gaston Dartinet.

(4) Archives Nationales - Ordonnances de Louis XIV.

« A Viffort, village voisin, le clocher du même style que celui d'Essises est du XI<sup>e</sup> siècle, époque romane. La voûte en bois de nef est curieuse, les solives sont toutes sculptées, chacune d'une manière différente. Ce serait le travail à la main des lépreux eux-mêmes ». (1).

« Après la disparition des Templiers, elle passe entre les mains des chevaliers de Malte qui avaient une maison dépendant de la Commanderie de La Ferté-Gaucher ». (2)

### MONTFAUCON

La maladrerie de Montfaucon se trouvait à proximité de la Madeleine, à 4 km au sud-ouest du village à côté du ru de Vergis, en bordure de la forêt de Viels-Maisons.

Le lieu-dit doit son nom à la maladrerie qui était sous le vocable de Sainte Magdeleine ; les habitants étant venus se grouper autour de la Maladrerie.

« A l'orée de la forêt, on traverse La Madeleine, petit hameau de la commune de Montfaucon, aujourd'hui bien déchu. A cet endroit comme à Essises, se trouvait une maladrerie dirigée par les Templiers. Elle possédait des biens en commun avec sa voisine, ils provenaient de la dotation d'une Comtesse de Champagne ».

« Par une lettre d'Hagmard, Evêque de Soissons, de novembre 1221, nous apprenons que Noble Dame Meubule, veuve de Gillon de Châlons, fait abandon de toute sa terre d'Essises aux Templiers (suffit trois phrases illisibles), tant en domaine qu'en droit de Seigneurie. On ignore l'importance de cette terre, ni ce qu'elle devint ».

Néanmoins, après la disparition des Templiers, que Philippe le Bel fit emprisonner et brûler, ces maladreries, très nombreuses dans notre région, continuèrent à héberger les malades, en particulier les lépreux (1).

« Elle appartenait avant la Saint-Barthélemy à une seigneurie protestante ». (3)

### NOGENT-L'ARTAUD

La fondation de la Maladrerie remonte au 1<sup>er</sup> Mai 1311. Cet établissement fut remis aux habitants par-devant notaire le 20 mars 1645. C'est pourquoi ceux-ci firent opposition à l'édit du 21 janvier 1695 et établirent qu'ils étaient dument propriétaires de leur maladrerie qui n'était de fondation ni royale ni seigneuriale, qu'elle ne dépendait d'au-

(1) La vallée du Dolloir par G. Dartinet.

(2) Dictionnaire topographique de l'Aisne de Melleville.

(3) Le protestantisme en Brie et Basse-Champagne par Briet.

cun hôpital et « que les pauvres de la paroisse, quoique en grand nombre, n'étaient à charge ni à l'Etat ni à qui que ce soit ». Mais les frais étaient considérables et dépassaient parfois les revenus. Le 15 février 1717, l'Hôtel-Dieu, maison, jardins et autres biens ont été vendus à François Poisson par le curé, les administrateurs, le procureur fiscal, le trésorier et les notables habitants. Il ne reste aucun vestige de la maison hospitalière de Nogent, qui était située derrière la mairie actuelle.

#### *Canton de Condé-en-Brie*

##### **CONDÉ-SUR-BRIE**

La maladrerie de Condé-en-Brie se trouvait à 1 km au sud du village de Condé, mais en réalité sur le terroir de Montigny-les-Condé, près du pont qui franchit le ru de la Verdonnelle.

Elle a été supprimée en 1654.

« Récapitulation des biens de la Maladrerie :

- 1) Au lieu-dit « la Maladrerie », près du pont de Montigny, terroir du dit Montigny : 67 perches 5/100 de terre.  
Totalité des biens de la Maladrerie de Condé-en-Brie 4 ares, 11 perches 41/100 » (1).

« Les biens ont été vendus par l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry en 1846. »

##### **CREZANCY**

Elle se trouvait à 1500 mètres au sud de Crémancy sur le chemin de Crémancy à « Le Chanet ».

Elle figure sur l'ancien cadastre.

Nous ne connaissons que son emplacement et sa superficie.

Dans les biens de l'Hôtel-Dieu, on relève :

- lot 3 à la Maladrerie terre, près et savarts 2 a 7 p
- lot 9 au-dessus de la Maladrerie, vignes 32 p 2/3 (1).

##### **MONTLEVON**

Cette maladrerie se trouvait à 1 km au sud-ouest du village sur la route de Montlevon à Fontenelle-en-Brie.

---

(1) Archives - Cadastre de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry. Arpentage de Didier, Arpenteur royal 1770;

Il est probable qu'elle fut édifiée au XIIème siècle par les moines de l'Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

« Hugues de Château-Thierry, qui s'était approprié sans scrupule les biens du clergé, fut rappelé à l'ordre par l'évêque de Soissons, dont il était l'homme lige ; celui-ci lui avait confié les avoies de plusieurs bénéfices. Le chevalier avait eu recours à la violence et aux ruses pour s'approprier le revenu.

Thibaud de Pierrefonds, quoique issu de parents avides des biens du clergé, se déclara l'adversaire des chevaliers, ses contemporains, qui, sous de faux prétextes, envahissaient les terres ecclésiastiques, dépouillaient les églises. Le Saint Evêque persuadé qu'on ne doit avoir recours aux moyens extrêmes qu'après avoir épuisé inutilement toutes les voies de la douceur, écrivit à tous les seigneurs de son Diocèse, pour les engager à restituer à leurs titulaires, ces possessions sacrilèges ; il parla aux obstinés avec force. Intimidé de ces menaces de l'Eglise que la plupart des chrétiens respectaient alors, Hugues de Château-Thierry vassal des Comtes de Champagne, qui possédait tous les biens des Eglises de Charly, paroisse considérable puisqu'elle comprenait Romeny, Saulchery, Villers aux Pierres ; Montlevon et ses quatre annexes Chamblon, Pargny, Artonges et Fontenelle ; St Aignan ; du Grand Rozoy d'Arthère (Saint-Bandry), alla trouver en 1076 Thibaud pour remettre entre ses mains les biens dont il jouissait et calmer ainsi les remords d'une conscience alarmée. Les revenus de ces cinq églises servirent à la fondation de l'Abbaye de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons » (1). « En 1210 l'Abbé de St Jean permet d'élever une chapelle à la maladrerie et d'avoir un chapelain » (2).

« Au XVIème siècle elle fut brûlée en même temps que l'ensemble du pays (château - église - etc -). Les seigneurs ont disparus dans la tourmente. Avec le temps cette maladrerie était devenue une sorte d'hôpital » (3). « Avant la Saint-Barthélemy elle appartenait à une seigneurie protestante »(4).

. . .

#### PARGNY-LA-DHUYS

La maladrerie de Pargny se trouvait à 400 mètres au sud du village de Pargny, le long de la route de Pargny à Artonges, à côté de l'ancien moulin de l'Echelle.

Sa superficie était :

« Près le moulin de Pargny, terre de Pargny lieu-dit « La Maladrerie », cinquante et une perches de terre à la mesure du Roy qui est celle du dit lieu ». (5)

(1) Histoire de Charly par A. Corlieu.

(2) Dictionnaire topographique de l'Aisne par Melleville.

(3) Archives historiques de la commune de Montlevon.

(4) Le protestantisme en Brie et Basse-Champagne par Briet.

(5) Archives du Cadastre de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry d'après Didier, Arpenteur royal.

Dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry, la maladrerie de Pargny est incluse dans la totalité des biens de la maladrerie de Montlevon.

Il est vraisemblable que la maladrerie de Pargny devait être une « ladrerie » et elle a été remplacée par la maladrerie de Montlevon qui a dû devenir une « Maison Dieu ». Dans les textes il est fait mention d'hôpital.

La superficie totale des biens de la maladrerie de Montlevon était :

« Maladrerie de Montlevon terre	4a 16p
« Maladrerie de Pargny terre	51 p
divers	11 a 27 p 1/2
Total	15 a 94 p 1/2 (1)

#### VIFFORT

Les Templiers avaient établi deux maladreries près de leur monastère dont les ruines ont été envahies par un bosquet qui domine le village. Il ne reste que des trous remplis de pierailles, et le nom, conservés par deux petites fermes : la Commanderie.

#### *Canton de Fère-en-Tardenois*

FERE-EN-TARDENOIS - De petites maladreries étaient édifiées au bord de l'ancien chemin de Châtillon qui côtoie la rivière de l'Ourcq. A égale distance de Fère et de Sergy, on voit encore dans une prairie, à droite en remontant sur Sergy, des traces de ces hôpitaux primitifs.

COHAN - La maladrerie était formée de petites chaumières réparées et groupées autour d'une modeste chapelle, construite au XIIème siècle à l'ouest de Cohan pour recevoir les lépreux de Cohan, Coulonges, Chamery, et des environs. Réunie à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry par l'ordonnance royale de 1654.

SERINGES - Le Domus Leproserum de Ceringes est mentionné en 1240 dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Médard de Soissons. Une communauté de Bons Hommes avait été établie entre Mareuil-en-Dôle et Nesles, dans la forêt de Nesles ; on ne sait pas si elle avait des rapports avec la léproserie. Cette maladrerie semble avoir disparu de bonne heure et n'a fait l'objet d'aucun texte la rattachant à un Hôtel-Dieu.

(1) Archives du Cadastre de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry.

## *Canton de Neuilly-Saint-Front*

### NEUILLY-SAINT-FRONT

Fondée au XIIème siècle, la maladrerie de Neuilly était située au-delà de Saint-Rémy-du-Mont, près du chemin de Neuilly à Marizy. Elle se composait d'une maison et de bâtiments clos et fermés, soixante arpents de terre et un moulin en dépendaient. Le moulin, peu distant de la maladrerie, s'est appelé depuis Moulin de l'Hôtel-Dieu, lorsque la maladrerie a été réunie à cette maison par lettres patentes du 21 Janvier 1696 registrées au Parlement de Paris le 23 Février suivant.

### CHEZY-en-ORXOIS

La maladrerie relevait du prieuré de Chézy, puis du monastère des Bénédictins de Saint-Arnould de Crépy-en-Valois. Elle fut rattachée à l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry le 3 Mars 1695.

### LA FERTE-MILON

La Maison-Dieu de La Ferté-Milon était de fondation très ancienne. Eléonore de Vermandois, en 1194, avait donné deux muids de blé de rente sur le moulin de Pont-de-Vaux, le droit à cinq voitures de bois mort à prendre chaque semaine dans la Forêt de Retz. Le 28 Mai 1340, le roi Philippe VI de Valois confirma cette donation et accorda le droit de pâturage gratuit pour douze pourceaux dans la même forêt. Mais cette maladrerie devenant inutile faute de lépreux (il n'y en avait qu'un en 1614), on songea à en faire un prieuré de Saint-Lazare. Le 17 Juin 1616, les habitants furent convoqués à son de cloche pour donner leur avis sur cette transformation. Ils y consentirent à condition que les religieux feraient bâtir un local convenable, à la charge de nourrir, loger et alimenter les lépreux s'il s'en présentait. Le Cardinal Jacques Du Perron, grand aumonier de France, confirma cette mutation. Le 5 Septembre 1616, des lettres patentes stipulèrent que le couvent occuperait la place de la Maladrerie, qu'il y aurait une communauté de cinq religieux, que le prieuré serait conventuel, que les religieux suivraient la règle de Saint Benoît et qu'en outre, ils devaient recevoir et soulager les lépreux du lieu. L'édit de 1693 n'atteignit pas l'Hôtel-Dieu de La Ferté-Milon. Les habitants demandèrent au Roi la réunion à leur Hôtel-Dieu des maladreries de Couverlay, près Cuise-la-Motte, de Courtieux, de Vivières, de Chelles et de Bonneuil. Le Roi agréa leur demande, et par un Edit du 3 Juillet 1699, confirmé par lettres patentes du mois d'août, la réunion fut effectuée.

Il y avait une autre maladrerie sur le terroir de La Ferté-Milon, sur l'emplacement d'une maison aujourd'hui détruite qui portait le nom de Houillon.

### GANDELU

« Il y avait à Gandelu, une Maladrerie et un Hôtel-Dieu. Ces deux établissements étant de la fondation des Seigneurs, avaient les

protections et sauvegarde du Seigneur, qui donnait les provisions toutes les fois qu'il y avait vacance d'administrateurs ».(1)

« On ignore l'époque de la fondation et le nom du premier bienfaiteur. Il n'est, dans les Archives (communales), question de l'hospice, qu'à partir de 1512. Cependant, il est incontestable que la fondation est bien antérieure. Les familles de Montmorency, et plus tard de Grèves ont, par leurs libéralités, maintenu assuré, le service hospitalier. Les biens de l'hospice et de la maladrerie, consistaient en une maison, et en terres sises à Gandelu, Chézy-en-Orxois, Saint-Gen-goulph, et en rentes peu importantes »(2).

« La maladrerie avait été remise à l'ordre des Chevaliers de St Lazare, mais le Duc de Gesvres avait obtenu un arrêt ordonnant qu'elle lui serait conservée, qu'il en jouirait et que l'argent serait distribué aux pauvres de la paroisse.

« Le seigneur nommait un administrateur des biens, et le curé faisait tous les ans, un rôle des pauvres à qui l'on distribuait un secours en argent, plus ou moins considérable ».(1)

« Les biens de l'Hôtel-Dieu et de la Maladrerie servent aujourd'hui en grande partie, de dotation au Bureau de Bienfaisance de la commune, qui possède un droit à un lit à l'Hôtel-Dieu de Neuilly-St-Front »(2).

---

## LES MALADRERIES DE L'ANCIENNE THIERACHE SITUÉES DANS L'ARRONDISSEMENT DE VERVINS

### *Les lieux dits : Mémoire de la Terre*

L'apport de la Société Archéologique de Vervins et de la Thiérache est un travail collectif : recherche dans les ouvrages des historiens de l'Aisne, A. Martin et Mien-Péon de Rozoy, Melleville, l'Abbé Pécheur, A. Matton, A. Piette, Demasures, Ed. Duflot, Ed. Michaux et de divers auteurs dans les bulletins des sociétés historiques ; recherche sur le terrain par les investigations de membres de la société et enfin par un questionnaire distribué, grâce à la bienveillance de M. Chériet, sous-préfet de l'arrondissement de Vervins et aux réponses positives de MM. les Maires de seize communes qui ont envoyé des croquis, d'après les documents communaux de lieux-dits révélateurs : la maladrerie, Saint Ladre, etc... Qu'ils en soient ici remerciés.

Pour comprendre l'éparpillement des petites ladreries rurales dont le recensement encore incomplet, est donné ci-après, il est nécessaire de rappeler l'aspect extrêmement boisé de l'ancienne Thiérache.

---

(1) Histoire de Gandelu par Narre - Annales de la Société Historique de Château-Thierry 1875.

(2) Histoire de Gandelu par Pinchelin - Annales de la Société Historique de Château-Thierry 1888.